

Stockholm le 27 Août 1921

5298/12

Au

Musée de Bruxelles

Bruxelles.

Messieurs,

Feu la Baronne Julia Daelman, veuve de l'ancien Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S.M. le Roi des Belges à Stockholm Baron Frédéric Alphonse Daelman, a laissé en plus d'un testament avec codicile plusieurs listes disposant de souvenirs à l'intention de ses amis et d'autres.

Dans ces listes elle destine un joli tableau du peintre espagnol Pierre Martinez au Musée de Bruxelles s'il ne trouve pas d'acheteur au prix de 2.000 couronnes ce qui est au dessous de sa valeur, selon l'avis de la Baronne.

Le tableau représente des danseuse espagnoles dans une aub^eerge et est fort joli.

Comme exécuteur testamentaire de la Baronne je tiens à votre disposition ce tableau qui a été évalué dans l'inventaire à 300 couronnes/seulement (prix fort au dessous de sa valeur réelle) et qui sera frappé d'un impôt sur l'héritage de 2 % au maximum.

Je vous prie de bien vouloir m'écrire si vous acceptez ce don et si vous voulez vous charger de l'impôt et des frais de transport de Stockholm à Bru~~ges~~^{xelles} par vapeur direct à Anvers.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée

Olof Lylden

Ancien Ministre de Suède

Katarinavägen 13 B

Stockholm.

Bruxelles, le 5 septembre, 1921.

Monsieur le Ministre,

Nous avons pris connaissance de votre lettre du 27 août dernier, par laquelle feu la baronne Daelman aurait légué au Musée de Bruxelles, un tableau du peintre espagnol Pierre Martinez. Afin de pouvoir mettre la Commission directrice et administrative à même de statuer utilement sur l'acceptation éventuelle de ce legs, nous nous permettons de vous demander quelques renseignements complémentaires: 1°) les seules charges de l'Etat belge en l'occurrence seraient donc l'acquiescement d'un impôt de 2 % sur le prix d'inventaire de 300 couronnes et le paiement des frais de transport de Stockholm à Bruxelles? 2°) N'y aurait-il pas moyen d'obtenir une photographie du tableau qui serait soumis à l'examen des membres de notre Collège?

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de nos sentiments les plus distingués.

Pr. Le Conservateur en Chef,
Le Conservateur-adjoint.

A Monsieur Olof Gylden
Ancien Ministre de Suède.

13b Katarinevägen. Stockholm.

Stockholm le 9 Sept. 1921.

*Baronne de la Roche
à Paris*

5893/1921

Au Musée Royal
des Beaux Arts de Belgique.

BRUXELLES.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 5 Sept. j'ai l'honneur de vous informer:

1:0) qu'il n'y aura pas d'autres charges pour l'Etat belge que l'impôt de 2 % au maximum sur le prix d'inventaire de 300 couronnes et les frais de transport de Stockholm à Bruxelles si le Musée Royal accepte le don de la Baronne.

2:0) qu'il n'est très difficile de faire faire une photographie maintenant car le tableau a été déjà soigneusement emballé pour le transport et envoyé chez un expéditeur.

Dans le cas où votre Collège hésiterait à accepter ce don je me permets de vous soumettre la solution suivante. Je vous envoie le tableau aux frais de la succession de façon que le Collège puisse juger le tableau lui même. En cas d'une acceptation le Musée remboursera les frais et paiera l'impôt et en cas d'un refus le Musée remettra le tableau à un marchand de tableaux sûr car je crois pouvoir obtenir un meilleur prix en Belgique qu'ici où la mode veut des tableaux très anciens ou ultra modernes. Peut être aussi le Baron Henri de Taux de Wardin qui est le plus grand légataire de

la Baronne/en Belgique se chargerait-il du tableau.

Veillez me faire savoir si cette solution vous convient
et agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération très dis-
tinguée.

Stoepelstein

MUSEE ROYAL
DES BEAUX-ARTS
DE BELGIQUE
Bruxelles, le 26 octobre 1921.

Monsieur le Ministre,

La Commission du Musée, en sa séance du 24 octobre courant, a pris connaissance de la solution que vous suggérez quant à l'envoi du tableau légué de la baronne Daelman. Dans l'impossibilité de prendre un engagement quelconque sans avoir vu l'oeuvre en question, elle apprécie la courtoisie de votre geste et me prie de vous en remercier. Nous attendrons le tableau afin de l'examiner; en cas d'acceptation pour les collections de l'Etat, notre budget remboursera les frais d'expédition et l'impôt de 2 % sur le prix d'inventaire de 300 couronnes. Dans le cas contraire, nous aviserons le baron Henri de Traz de Wardin et ferons déposer, d'accord avec lui, la toile chez un marchand de la ville.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Olof GYLDEN,
Ancien Ministre de Suède,
13 b Katarinevägen
STOCKHOLM.

OLOF GYLDÉN
KATARINAVÄGEN 13 B
STOCKHOLM

Stockholm le 3 Nov. 1921.

A

Monsieur le Conservateur en chef du
Musée Royal des Beaux Arts de Belgique.

B r u x e l l e s .

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre
du 26 Oct. et ai appris avec plaisir que la Commission du Musée a
accepté ma proposition.

J'ai donné des ordres en conséquence à mon expéditeur
"Feys Express Aktiebolag" afin que le tableau vous soit expédié
et j'espère qu'il vous arrivera sous peu en bon état.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération très
distinguée.

Olof Gyldein

212

Bruxelles, le 3 février 1922.

2 annexes.

Baron,

J'ai l'honneur de vous transmettre copie d'une correspondance (lettres du 9 septembre et du 26 octobre) que j'ai échangée avec Mr Olof Gylden, ancien Ministre de Suède, 13^b Katarinavägen, à Stockholm, au sujet d'un tableau signé "Piccazo Martinez" 1895" qui nous fut légué par la baronne Julia Daelman, veuve de l'ancien Envoyé extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S.M. le Roi des Belges à Stockholm, Baron Frédéric Alphense Daelman. Ce tableau que Mr Gylden a eu l'amabilité de nous faire parvenir, a été examiné par la Commission directrice du Musée, en sa dernière séance. Mais la dite Commission n'a pas émis un avis favorable à son acceptation. Il avait été convenu avec Mr Gylden, ainsi que vous pouvez le constater par la correspondance ci-jointe en copie, que dans le cas où le tableau n'aurait pas été admis, il devrait, d'accord avec vous, être déposé chez un marchand de la ville pour être vendu. Nous tenons donc cette toile à votre disposition et l'enverrons à l'adresse que vous voudrez bien nous indiquer.

Je vous prie de croire, Baron, à mes sentiments les plus distingués et dévoués.

Le Conservateur en chef,

Baron Henri de Trazz de Wardin.

BRUXELLES.

Bruxelles, le 3 février 1922.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la Commission directrice du Musée a examiné en sa dernière séance, le tableau signé Picasso Martinez, 1895, que vous avez eu l'amabilité de nous faire parvenir et qui fut légué au Musée par la baronne Daelman.

La dite Commission n'ayant pas émis un avis favorable à son acceptation pour nos collections, nous en faisons part au baron Henri de Traux de Wardin, et le prions de nous dire chez quel marchand de la ville il convient de faire déposer cette oeuvre. Nous lui donnons copie de la correspondance que nous avons échangée avec vous.

Nous vous remercions encore, Monsieur le Ministre, de votre extrême obligeance et vous prions de croire à nos sentiments les plus distingués.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Olaf GYLDEN,
Ancien Ministre de Suède,
13^B Katarinevägen,
STOCKHOLM.

Bruxelles, le 3 février 1922.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la baronne Julia Daelman, veuve de l'ancien Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de S.M. le Roi des Belges à Stockholm, Baron Frédéric Alphonse Daelman, a légué au Musée de Bruxelles, un tableau signé "Piccazo Martinez 1895". Il représente un Intérieur avec des figures. Cette toile qui nous fut adressée par M. Olef Gylden, ancien Ministre de Suède, 13^b Katarinevägen à Stockholm, exécuteur testamentaire de la Baronne, a été examinée par la Commission directrice du Musée en sa dernière séance. Mais l'oeuvre n'a pas été acceptée pour nos collections. Ainsi qu'il fut convenu avec Mr Gylden, nous tenons ce tableau à la disposition du baron Henri de Taux de Wardin, le plus grand légataire de la Baronne en Belgique, - et aux fins de le remettre à un marchand de la ville qui sera chargé de le vendre.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur HUBERT,
Ministre des Sciences et des Arts,
BRUXELLES.

Tableau par Pinzog Martinez.

La baronne Julia Daelman, veuve de l'ancien
envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire
de S. M. le Roi de Belges à Stockholm, Baron Frédéric
Alphonse Daelman, a légué au Musée de Bruxelles
un tableau du peintre espagnol Pinzgo Martinez.

Cette œuvre qui estignée et datée 1895, représente
un intérieur avec personnages. La scène est
cui-mée, mais la composition est vive. L'œuvre
ne se recommande pas non plus par ses
qualités picturales, et nous pensons qu'elle ne
retiendra pas l'attention de la Commission.

Arthur Laes.

Ce tableau irait dans peu de temps grossir les piles
de nos réserves; il n'y a donc pas lieu de le retenir.

Pereux - Gevaert
M. Verhaegh -
P. Lambotte

5 213 / 212

Bruxelles, le 7 mars 1922.

Clans

Monsieur le Ministre,

Il y a deux musées importants à Bruges. Le Musée de l'Hôpital St Jean, qui relève du Conseil des Hospices et le Musée de l'Académie qui est communal. C'est sans doute à ce dernier Musée que la baronne Daelman destinait le primitif que vous me signalez. Le Conservateur de ce Musée s'appelle Mr Coopman. Si par hasard Bruges persistait dans son silence, vous pourriez peut-être décider les héritiers à nous soumettre cette oeuvre.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, de croire à mes sentiments de haute considération.

Le Conservateur en chef,

A Son Excellence Olof Gylden,
Katarinavägen, 13 B.
STOCKHOLM.

Stockholm le 4 Mars 1922.

Le Conservateur en Chef du Musée Royal
des Beaux Arts de Belgique.

BRUXELLES.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous remercier de votre aimable lettre du 3 Fév. à laquelle je n'ai pu répondre plus tôt.

Je pensâs bien que le tableau en question n'avait pas une très grande valeur mais je regrette que le Musée n'ait pu l'accepter car je sais que la Baronne Daelman aurait aimé avoir un souvenir de son mari au Musée.

Dans les circonstance actuelles je vous remercie de la démarche que vous avez bien voulu faire auprès du Baron de Taux et me permets enfin de vous demander un service avant de clore notre correspondance.

Lorsque je vous écrivis ma première lettre, j'en envoyai une semblable au Musée des Primitifs à Bruges concernant un autre tableau, un primitif que la Baronne avait destiné à ce Musée, mais je n'ai jamais eu de réponse et ma lettre n'a pas été retournée non plus. Je vous serais donc très reconnaissant de bien vouloir m'écrire si le nom du Musée ou l'adresse n'ont pas été justes ou si ce Musée a été transporté ailleurs.

Une note de la Baronne dit que ce tableau, de l'école

hollandaise représente une scène de la vie de S:t Ursule. Il est probable qu'il a été peint par un maître allemand et date du commencement du 16:ème siècle.

Je crois que ce tableau vient de la famille Daelman ou de Glymesde Hollebek.

Je vous remercie d'avance de la réponse que vous voudrez bien me faire à ce sujet et vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération très distinguée.

Olof Holm